



Paris, le 20 novembre 2024

N° 1195 AMBACI-PAR/PC/SECS/DTAE/wml/11-2024 *DR*

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco, atteste que Mademoiselle **SORO KODAN YALEGA**, née le 20 avril 2002 à Abidjan/Plateau (Côte d'Ivoire), inscrite en 1^{ère} Année de Thèse de Droit à l'Université de Nantes, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (décision n°405/MESRS/DOB/SD-BEHCI du 23 octobre 2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de **7.317,55 euros**.

L'intéressée bénéficie également d'une contribution aux frais de scolarité d'un montant de **457,35 euros**.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiante en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

P. l'Ambassadeur
P.O. le Conseiller
Chef de Service Adjoint



DIARRASSOUBA Alex-Emma